

**Participants**

| <b>NOM</b>             | <b>FONCTION</b>   | <b>STRUCTURE</b>   |
|------------------------|---|--|
| Renaud Fournalès       | Secrétaire général adjoint pour les affaires régionales   | SGAR Préfecture de région  |
| Jacqueline Maréchal    | Conseillère action sociale et environnement professionnel | Plateforme régionale d'appui interministériel à la GRH<br>Préfecture de région |
| Béatrice Lagarrigue    | DIH Midi-Pyrénées   | FIPHFP   |
| Jean-François Marfaing | Adjoint au chef de service accès à l'emploi               | Directe  |
| Adeline Depardon       | Consultante, en charge du Handi-Pacte Midi-Pyrénées       | Amnyos   |

**Excusés**

- Christophe Ledent, Chef du service accès à l'emploi, Directe
- Claudine Giletta, Chargée de mission PRITH, Directe

**Ordre du jour**

|   |          |
|---|----------|
| <b>1. L'actualité du FIPHFP (B. Lagarrigue) .....</b>                     | <b>2</b> |
| <b>2. Point sur les avancées du Pacte .....</b>                           | <b>2</b> |
| 2.1 Axe 1 : mise en place de l'Observatoire.....                          | 2        |
| 2.2 Axe 2 : l'animation de proximité.....                                 | 3        |
| 2.3 Axe 4 : la communication.....   | 4        |
| <b>3. Préparation du prochain comité des employeurs publics .....</b>     | <b>4</b> |
| <b>4. Echanges autour de l'enquête employeurs.....</b>                    | <b>4</b> |
| <b>5. Les prochaines échéances.....</b>                                   | <b>5</b> |
| <b>6. Tableau récapitulatif des prochaines réunions .....</b>             | <b>6</b> |
| <b>7. Tableau récapitulatif des tâches à réaliser à court terme .....</b> | <b>7</b> |

Suite à donner

## 1. L'actualité du FIPHFP (B. Lagarrigue)

Le 27 février dernier, le FIPHFP a organisé une réunion nationale conviant l'ensemble des DIH et des prestataires missionnés pour animer les Pactes territoriaux. Béatrice Lagarrigue relaye différentes informations de cette journée au comité de pilotage :

- Les **livrables attendus** dans le cadre du marché ont été clairement définis. Un document a été transmis aux DIH et prestataires. Par ailleurs, il a été convenu que sur les livrables, **les logos** à intégrer sont ceux de la Préfecture, du FIPHFP et du prestataire.
- **L'articulation entre le PRITH et les Pactes** a été clarifiée. Le Pacte est identifié comme un outil opérationnel mis à disposition des employeurs publics, quand le PRITH relève plus d'un outil de pilotage régional interinstitutionnel. Le PRITH et le Pacte doivent intervenir en cohérence et complémentarité.
- Un **prestataire national** va être identifié. Il aura vocation à favoriser la mise en commun de certains éléments entre tous les Pactes. Il s'agira par exemple :
  - De la mise en place d'un portail grand public des Pactes qui permettra de donner de l'information générale puis d'accéder aux espaces spécifiques de chacun des Pactes régionaux.
  - La veille juridique disponible dans chaque région sur le thème du handicap dans la Fonction publique sera également réalisée par ce prestataire.
  - Certaines données seront communes à toutes les enquêtes (et remontées au niveau national). Ces données seront identifiées par le prestataire.
- Une **enveloppe financière** affectée aux frais de bouche et de "convivialité" sera bientôt disponible dans chaque région.
- Une **dénomination** semble se détacher pour le Pacte, celle d'Handi-Pacte Fonction Publique. Chaque région est cependant libre de nommer son Pacte territorial comme elle le souhaite.

## 2. Point sur les avancées du Pacte

### 2.1 Axe 1 : mise en place de l'Observatoire

La Préfecture assurera la sensibilisation des administrations déconcentrées ciblées afin qu'elles contribuent à l'enquête.

Concernant la diffusion de l'enquête aux employeurs de la FPE, il convient de cibler les structures qui en seront destinataires. La PFRH transmettra au prestataire **les données existantes sur la FPE** en Midi-Pyrénées dont elle dispose (nombre de structures, effectifs et caractéristiques des effectifs, répartition géographique...) afin de mieux identifier le périmètre qui est couvert par le Pacte.

Suite à la réunion du comité technique des employeurs publics, la **PFRH établira le recensement des structures** ciblées par l'enquête et des coordonnées des personnes déjà identifiées (a priori un 10aine de structure par département + 10 structures régionales). Amnyos complétera les contacts techniques.

## 2.2 Axe 2 : l'animation de proximité

Il est rappelé qu'un réseau de correspondants handicap (RCH) est en cours de constitution. Une première réunion a été organisée le 28 février. Au titre de l'animation de ce réseau, deux types de réunions sont prévus :

| Type d'animation               | Périodicité  | Calendrier  | Format de la réunion  | Objectif fixé   | Identification des thèmes  |
|--------------------------------|--|---|---|---|--|
| Groupes de travail thématique  | 2 par an   | <ul style="list-style-type: none"> <li>1er groupe thématique: 1ère quinzaine de juin</li> <li>Le second : au second semestre</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Journée entière ou demi-journée</li> <li>15/ 20 personnes</li> <li>Recherche d'expertise (intervenants ext) + mobilisation du noyau dur RCH</li> </ul> | Production de ressources expertes mises à dispo.<br><i>Et / ou</i><br>Définir des pistes d'action opérationnelles | Pour le 1er groupe : <i>Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique et mental</i>   |
| Réunions d'échange de pratique | 1 réunion régionale par an<br>2 cycles réunions territoriales par an | <ul style="list-style-type: none"> <li>1ère réunion régionale : <u>28 février</u>.</li> <li>Premier cycle de réunions territoriales : <u>1ère quinzaine d'avril</u>.</li> <li>2ème cycle de réunions territoriales : à identifier.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>½ journée + repas si possible</li> <li>Réunions territoriales (MPN, MPS)</li> <li>30 / 45 personnes</li> </ul>   | Créer une dynamique de réseau.<br>Favoriser les échanges et la montée en compétence des acteurs.                  | Au premier semestre : thème proposé : retour <i>après longue maladie</i> (en attente des retours du RCH).<br>Au second semestre : thème issu de l'enquête ou des précédentes réunions. |

Concernant le thème de la réunion thématique : l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique et mental, **la PFRH pourra transmettre des résultats de travaux** déjà menés par ailleurs.

Les groupes thématiques et les réunions d'échange de pratique auront vocation à travailler sur ce que les trois fonctions publiques ont de commun (tout en prenant en compte leurs différences).

Le premier cycle de réunions territoriales sera également l'occasion de tester certaines définitions utiles pour le renseignement du questionnaire, à intégrer dans le guide.

Concernant le thème du 1er cycle des réunions territoriales d'échange de pratique ("le retour après un long arrêt maladie") celui-ci sera proposé au RCH lors de l'envoi du compte rendu du 28 février, afin d'identifier si le thème correspond à leurs attentes ou si un autre sujet semble être prioritaire.

## 2.3 Axe 4 : la communication

La lettre d'information doit être modifiée puisque que le comité des employeurs publics a été reporté. Par ailleurs, dans cette publication et pour les prochaines, il convient d'identifier les périodes visées et non les dates précises.

Le comité de pilotage décide d'adopter la dénomination d'**Handi-Pacte Fonction Publique Midi-Pyrénées**. Ce terme semble être plus évocateur que Pacte territorial.

Ainsi la lettre d'information doit également prendre en compte ce changement.

Les différents relais ayant accepté de diffuser les communications d'Handi-Pacte et l'enquête sont approuvés par le comité de pilotage (CDG et FHF). Puisque la FHF accepte de diffuser la lettre d'information en amont de l'enquête, celle-ci peut d'ores et déjà lui être transmise. Elle sera par contre transmise aux adhérents des CDG en même temps que l'information sur l'enquête.

## 3. Préparation du prochain comité des employeurs publics

En raison d'un problème lié à l'envoi des invitations, le comité des employeurs publics technique prévu initialement le 17 mars **est reporté au 23 avril prochain**. A 10h (accueil café à 9h30).

La Préfecture prévoit d'ajouter à la liste des structures conviées :

- La COMUE (la communauté d'Universités et d'Etablissements).
- La Communauté urbaine de Toulouse Métropole.

Par ailleurs, le comité des employeurs publics politique est prévu courant septembre. Il est convenu que **l'Agefiph y soit conviée** en tant que partenaire institutionnel du Pacte.

## 4. Echanges autour de l'enquête employeurs

Le Comité de pilotage a validé le principe du lancement de l'enquête de mai à juillet 2014. Dans un premier temps, le Comité de pilotage privilégie les questions de nature qualitative pour le lancement de l'observatoire pour faciliter la définition d'un plan d'actions sur la Région Midi-Pyrénées. Le contenu du questionnaire reste à préciser sur son périmètre (prise en compte de l'emploi indirect ?), le maintien de certaines questions (conventionnement) et sur la nécessité de recueillir des données quantitatives qui ne peuvent pas être obtenues par ailleurs (déclarations, handitorial, FPE ...)

## 5. Les prochaines échéances

Le **prochain comité de pilotage** est fixé au 19 mai à 14h. Il aura pour objectif de :

- restituer :
  - le premier cycle de réunions territoriales d'échange de pratique du RCH,
  - le comité des employeurs publics technique du 23 avril,
- finaliser la préparation :
  - de la réunion thématique sur le handicap psychique et mental début juin,
  - du comité des employeurs publics de septembre.

## 6. Tableau récapitulatif des prochaines réunions

| Nom de l'instance   | Date de la réunion     | Lieu                          | Objet de la réunion  |
|---|------------------------|-------------------------------|--|
| <b>Comité local FIPHFP</b>                                      | 25 mars 2014 9h30      | Salle Comminges<br>Préfecture | Ordre du jour déterminé par le FIPHFP  |
| <b>Réunion technique DIH, PFRH, Amnyos sur le questionnaire</b> | 28 mars 9h30           | FIPHFP                        | Finalisation du contenu du questionnaire.  |
| <b>Comité de pilotage du PRITH</b>                              | 28 mars à 14h          | DR Agefiph                    | Présentation de Handi-Pacte Fonction Publique Midi-Pyrénées<br>Point sur les avancées depuis le dernier comité de pilotage<br>Finalisation de la feuille de route pour 2014  |
| <b>Réunions d'échange de pratique RCH</b>                       | 2ème quinzaine d'avril | Deux lieux à déterminer       | Le retour et l'anticipation du retour après un long arrêt maladie : en attente du retour du RCH.   |
| <b>COMEP technique</b>  | 23 avril 10h / 12h30   | Salle Bidou Préfecture        | Présentation de Handi-Pacte Fonction Publique Midi-Pyrénées.<br>Mobilisation autour des enjeux de l'enquête employeurs.  |
| <b>COFIL Handi-Pacte</b>  | Le 19 mai<br>14h / 17h | Préfecture                    | Restituer : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le premier cycle de réunions territoriales d'échange de pratique du RCH,</li> <li>• le comité des employeurs publics technique du 23 avril,</li> </ul> Finaliser la préparation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la réunion thématique sur le handicap psychique et mental,</li> <li>• du comité des employeurs publics de septembre.</li> </ul> |
| <b>Groupe thématique expert</b>                                 | 1ère quinzaine de juin | Préfecture ?                  | L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique et mental.  |
| <b>COMEP politique</b>  | Courant septembre      | Salle Bidou à réserver        | ODJ à finaliser<br>Présentation de Handi-Pacte.<br>Contribution à l'élaboration des grands axes d'une politique régionale handicap dans la FP.   |

## 7. Tableau récapitulatif des tâches à réaliser à court terme

| Objectif   | AMO  | PFRH  | DIH  |
|--|--|---|--|
| <b>Organisation des réunions territoriales</b>             | <p>Finalisation de la liste "2ème cercle" du RCH.</p> <p>Proposition du thème au RCH.</p> <p>Fixer la date 2ème quinzaine d'avril (avec l'employeur qui invite ?).</p> <p>Finalisation du thème et envoi des invitations par mail.</p>   | Suivi / Validation des points clés de l'organisation.   |  |
| <b>Organisation du COMEP Technique 23 avril</b>            | Suivi des retours.   | <p>Envoi des invitations.</p> <p>Ajout de la COMUE / CA Toulouse Métropole.</p> <p><b>Avant le 23 mars</b></p>  |  |
| <b>Lancement de l'enquête</b>                              | <p>Finalisation du questionnaire d'enquête.</p> <p>Test en conditions réelles.</p> <p>Finalisation de la liste de diffusion de l'enquête.</p>  | <p>Transmission des données sur la FPE en Midi-Pyrénées.</p> <p>Réunion technique le 28 mars.</p> <p>Ciblage des établissements de la FPE qui seront destinataires de l'enquête (éviter les redondances) : <b>avant fin mars.</b></p> <p>Relecture de la liste de diffusion complète.</p> | <p>Réunion technique le 28 mars.</p> <p>Relecture de la liste de diffusion complète.</p> |
| <b>Organisation du groupe de travail thématique expert</b> | <p>Lancer un appel RCH pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les CH qui ont des pratiques expertes sur le sujet et pourront contribuer au travail du groupe.</li> <li>- Affiner le sujet / au regard des besoins / difficultés.</li> <li>- Cibler les productions attendues.</li> </ul> <p>Ciblage du sujet.</p> <p>Identification des experts / partenaires et CH qui peuvent contribuer.</p> <p>Fixer la date 1ère quinzaine de juin.</p> <p>Caler les interventions avec les prestataires et organiser la production finale.</p> | <p>Transmission des fiches réalisées dans le cadre du réseau des CHL sur l'accueil des TH psychique.</p> <p>Suivi / Validation des points clés de l'organisation.</p>   | Suivi / Validation des points clés de l'organisation.                                    |